



## EDITORIAL

Chères Montmaurinoises, Chers Montmaurinois,

La saison estivale s'est terminée avec un orage de grêlons lors la fermeture de la piscine le lundi 31 août dernier dès 18h30. Sans grande conséquence sur Montmaurin, alors que dans d'autres communes de proximité des bâtiments d'habitation et agricoles ou bien même des véhicules ont été endommagés ...

Le générateur de Montmaurin pour la gestion du risque de Grêle était en pénurie de solution de d'iodure d'argent, comme beaucoup de communes voisines qui n'ont pu assurer la diffusion du produit lors de l'alerte du 31 août. L'association Adelfa (Ass. de lutte contre les fléaux atmosphériques) – faute de diminutions de subventions et donc de difficultés financières – n'a pu assurer les dernières livraisons.

Nous espérons pouvoir continuer à œuvrer avec l'Adelfa pour gérer au mieux les impacts liés à la Grêle ou en tout cas en diminuer les effets.

A la suite de la loi publiée au Journal officiel du 14 juillet 2015, et aux modalités de la Préfecture de la Haute-Garonne d'août 2015, les listes électorales font l'objet d'une **procédure de révision exceptionnelle en vue des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015**. Les demandes d'inscription sont recevables jusqu'au 30 septembre 2015 à la mairie de Montmaurin.

Nous prévoyons de nouvelles rencontres avec les habitants de Montmaurin lors des prochaines semaines que nous vous communiquons à travers ce bulletin d'informations et les prochains ; les versions en anglais sont disponibles aussi en mairie.

Cordialement,

Silvia Belair  
Le Maire

# ACTUALITÉS COMMUNALES

## La piscine municipale :

**Un premier bilan** : la fréquentation des baigneurs / nageurs de tous les âges a été de 3.480 personnes (fréquentation de 1.654 usagers pour juillet et de 1.826 pour août). Les matinées ont été fréquentées par 648 personnes et par 2.832 les après-midis. Seulement 4 et 3 journées sur les deux mois n'ont pas permis aux baigneurs de venir profiter de l'infrastructure.

Les recettes 2015 de la régie Piscine ont été de 5.578.50 €.

Les nocturnes de juillet n'ont pu avoir lieu du fait des intempéries ; deux nocturnes se sont déroulées au mois d'août enchantant une trentaine de personnes à chacune des soirées proposées.



Nous remercions toutes les familles assidues à notre établissement, et pour certaines depuis de nombreuses années. Elles ont pu ainsi profiter de la mise à disposition d'une table de ping-pong, d'un volley aquatique et de ballons, de tables et pièces de jeux d'échecs. Les tout-petits ont pu s'amuser avec quelques jouets d'eau. Nous félicitons les jeunes qui ont assuré aimablement les permanences tant à l'accueil qu'à la surveillance des baignades : le binôme Tristan et Loïc et le binôme Mélissa et Lucas pendant les deux mois d'ouverture de la piscine.

Un petit mot de remerciement également à Thierry Fontaynes qui a proposé durant cet été la vente de boissons et glaces devant la piscine tous les après-midis (hormis sa période de congés) et de la vente de pizzas les mardis soirs.

## Tri des déchets ménagers et propreté autour des colonnes de tri



Depuis longtemps, certaines personnes se permettent des incivilités autour des colonnes de tri, avec dernièrement un amas de déchets ménagers de tout ordre laissé à même le sol. Un nettoyage complet a été effectué et un nouveau panneau précise les risques encourus par les contrevenants.

Nous rappelons que les déchets ménagers triés doivent être ou déposés dans les contenants adéquats ou amenés à la déchetterie cantonale de Blajan (de proximité et gratuite) dont la fonction est aussi le recyclage pour une deuxième vie.

Les résultats du tri sélectif allant dans le bon sens de l'éco-citoyen, il serait dommage que les efforts des uns soient entachés par des comportements irresponsables de certains...

*A ce titre, nous joignons à ce bulletin la plaquette de la Déchetterie de Blajan.*

## Le défibrillateur

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, le défibrillateur semi-automatique a été remplacé dans son boîtier à côté de la Mairie.

## Le CCAS de Montmaurin

Le CCAS de Montmaurin se met à votre disposition pour vous aider :

- aux formalités administratives personnalisées,
- à l'octroi de l'Aide à la complémentaire santé (ACS) pouvant aller selon les revenus jusqu'à 550 € / an (cf. *plaquette jointe pour information*).
- aux achats groupés... pour les énergies en vue de l'approche de l'hiver.
- 

**Contacts** : Alain BAQUE : 06 07 77 98 47    Françoise DARENGOSSE : 06 80 45 67 20

# LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE...

## C'est la rentrée aussi pour les Séniors...

Le CCAS de Montmaurin invite les séniors à un premier goûter qui se déroulera à la salle des fêtes le lundi 28 septembre à partir de 15 h.

Si vous ne pouvez pas vous y rendre seul, les membres du CCAS peuvent venir vous chercher. C'est aussi un rendez-vous intergénérationnel, c'est pourquoi ce goûter est ouvert à toutes et à tous.

Contact et informations auprès de Françoise – 06 80 45 67 20

## Les 19 et 20 septembre 2015 :

### Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, la Villa gallo-romaine et le musée archéologique de Montmaurin

s'associent et prévoient des visites spécifiques pour ces journées.

Visite du Site de La Hillère assurée par Christian LANDES, conservateur CMN.

Renseignements :

Villa : 05 61 88 74 73 – Musée : 05 61 88 17 18

## Samedi 26 septembre de 10h à 13h

Macmillan Cancer Support vous propose de vous retrouver autour d'une tasse de café et ainsi récolter des fonds pour aider à financer des soins et la Recherche autour du Cancer. Vous pouvez apporter des gâteaux, de la confiture... à vendre pour aider cette action caritative engagée par David – habitant de Montmaurin.

Contact : 06 77 09 63 75.

## BRÈVES

### Jeunes dès 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

### POLE EMPLOI Saint Gaudens

A compter du 14 septembre 2015 au soir, l'agence de Saint Gaudens est transférée dans des nouveaux locaux : 5 bis avenue Anselme Arrieu – 31800 SAINT GAUDENS.

### Epicerie au Camping de Montmaurin

Vous pourrez trouver des produits courants à l'épicerie du Camping

Tél. 05 61 79 71 47 Horaires : de 8h00 à 20h30

### Vente ambulante

Thierry FONTAYNES nous propose de venir tous les mardis soirs avec son camion ambulante de Pizza et boissons que vous retrouverez garé devant la piscine.

Contact pour commandes : 06 08 55 23 86

## ETAT-CIVIL

**Henri ENCAUSSE** est décédé à l'âge de 67 ans et a été inhumé au cimetière de Villariès (31380) après une cérémonie religieuse le samedi 12 septembre 2015.

Nous présentons nos sincères condoléances à Antoinette Encausse, mère du défunt et à toute sa famille.

**Nathalie SAJOUX et Michel ANDRIEU** se sont mariés civilement le samedi 12 septembre 2015 à la Mairie de Montmaurin en présence de leurs enfants, de leurs familles respectives et de nombreux amis de Montmaurin comme de régions plus lointaines. Nous présentons tous nos vœux de bonheur et nos félicitations aux nouveaux mariés.

---

Fin août, nous avons appris le décès de M. Georges LARROUY, président d'honneur de l'Académie des Sciences – Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

Encore en fonction en tant que Président de cette Académie, il s'était très fortement impliqué dans la défense du Patrimoine de Montmaurin et avait obtenu le vote d'une motion de l'Académie pour la préservation du site contre l'implantation d'une carrière à Montmaurin.

Nous nous devons de rendre hommage à l'engagement de ce scientifique et nous tenons à exprimer à sa famille ainsi qu'aux membres de cette Académie notre émotion et nos pensées.



## Communiqué de l'Ass. VEE (Vie de l'École et de son Environnement)

« L'Association VEE - loi 1901, créée en juin 1982 et dont le siège social est situé à l'école publique de Cardeilhac, est constituée de parents d'élèves bénévoles.

L'association s'est consacrée ces dernières années aux activités récréatives et culturelles extra-scolaires. A ce titre, l'année passée, les activités suivantes ont été proposées :

- un calendrier de l'Avent aux parents de l'école,
- en décembre une soirée « Soupe aux cailloux » à laquelle tous les Montmaurinois ont été conviés et qui a rencontré un franc succès,
- une participation active au marché de Noël de l'école, au loto de l'école en mars et à la fête de fin d'année de l'école du 19 juin dernier
- le financement d'une partie de la sortie de fin d'année.

Depuis trois ans, l'association a mis en place l'opération européenne « **Un fruit pour la récré** », en collaboration avec les enseignants, permettant la distribution de fruits tous les jours de la semaine à l'ensemble des enfants de l'école durant toute l'année scolaire et ce pour une participation des familles de 20 € par enfant et par an. Opération qui sera renouvelée pour cette année scolaire 2015/2016.

L'école publique de Cardeilhac est un RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré) composé de 7 communes : Cardeilhac, Charlas, Lespugue, Montmaurin, Lalouret-Laffiteau, Saint-Lary-Boujean et Sarremezan et qui accueillait 79 enfants (dont 12 de Montmaurin) en juin 2015.

Or, jusqu'à janvier dernier, seules les mairies de Cardeilhac et de Sarremezan octroyaient une subvention à la VEE pour un montant global de 150 €.

Nous sommes ravis que la nouvelle municipalité de Montmaurin ait pris conscience de l'intérêt de notre association qui œuvre pour le bien-être des enfants de notre école. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir fait des demandes de subventions en bonne et due forme, restées lettres mortes les années précédentes...

C'est donc avec enthousiasme que nous avons reçu pour la première fois une subvention de la mairie de Montmaurin d'un montant de 100 €, s'ajoutant cette année aux subventions des mairies de Cardeilhac et de Sarremezan.

Nous rappelons aux Montmaurinois que le but de notre association est de servir l'intérêt de l'ensemble des enfants de l'école du RPI.

Pour la VEE – Marie Trenque, Présidente. »

### Rappel de l'obligation des communes :

L'école est obligatoire et la loi impose que la construction, l'équipement et le fonctionnement soient à la charge des communes, à l'exception de la rémunération du personnel enseignant qui est à la charge de l'Etat. Dans ce cadre, la mise en place du RPI de Cardeilhac permet aux communes associées de regrouper les effectifs d'enfants à scolariser et de les accueillir dans les meilleures conditions. De cette mise en place découle l'organisation des transports scolaires assurée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dont bénéficient les enfants des familles inscrites au RPIC de Cardeilhac.

**LES PERMANENCES À LA MAIRIE :** Mardi : 14h-17h00 - Mercredi et Vendredi : 14h-17h30

Mme le Maire et ses adjoints peuvent également recevoir toute personne sur rendez-vous :

Tél. 05 61 88 10 84 – email : [mairie.montmaurin@orange.fr](mailto:mairie.montmaurin@orange.fr)

#### Pour les urgences :

Silvia BELAIR – Tél. 05 61 88 21 63 – Bertrand MIRO – Tél. port. 06 75 10 76 20

Photographies : Jacques Sabloux